



Rapport moral et d'orientation 2022

Ce rapport moral et d'orientation est le douzième rapport de l'association. Il est certainement celui qui témoigne de la nécessité dans laquelle nous sommes de nous adapter aux différentes évolutions dont nous avons fait l'objet depuis ces dernières années.

Je commencerai ce rapport par remercier nos différents partenaires et donateurs sans qui l'association n'aurait pu accomplir ses missions. Nous avons été parrainés et accueillis en 2022 par la coordination SUD qui coordonnent les ONG françaises de solidarité internationale et en son sein par l'association CHD (Coordination, Humanitaire et Développement) auprès de qui nous avons postulé pour faire partie du conseil d'administration. C'est pour nous la reconnaissance officielle de notre statut d'ONG.

Je remercie également l'Agence Micro-Projets, la Métropole du Grand Lyon et l'Eau du Grand Lyon qui nous permettent d'assurer le financement des chantiers d'adduction d'eau de NAVANG, de CHOM ONG et de PHOUVIENG.

La métropole de Saint-Etienne, par la mise en place de son Fond d'eau nous a permis financièrement de potabiliser l'eau du foyer de jeunes sourds et muets de Luang Prabang et de participer à la réalisation du chantier d'adduction d'eau de l'hôpital de MAI. Il en est de même pour la fondation SANOFI qui contribue par une subvention importante à la réalisation de ce dernier chantier.

Mes remerciements vont également à la fondation Wavestone qui a accepté de financer l'équivalent de deux formations médicales.

L'association « *Enfants d'Asie* » s'est révélée un partenaire fiable et constant. L'association « *Doc Champa* » spécialisée dans l'aide et le soutien aux problèmes ophtalmologiques nous a également aidé financièrement lors de la mission Mobile Boat Clinic, ce qui a permis une évaluation conséquente de la vision des des enfants en matière d'ophtalmologie.

Je ne peux citer toutes les petites entreprises locales qui ont fait œuvre de mécénat mais elles ont, elles aussi contribué à nos actions et elles seront présentes dans notre prochaine maquette de présentation de l'association.

Je terminerai mes remerciements par les instances administratives officielles comme le Service Civique qui nous permet d'avoir chaque année 4 volontaires, le FONJEP jeunes qui a permis l'embauche de notre salariée en septembre 2022, le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) pour qui nous regrettons la diminution de moitié de sa subvention et la

Mairie de Saint-Etienne qui nous a soutenu l'année dernière à propos des 10 ans d'existence de l'association fêtés avec retard en raison du COVID.

Pendant ces 12 ans d'exercice, l'association a beaucoup appris de ses missions et beaucoup évolué. Partis d'interventions médicales dans différents villages du nord Laos, nous avons évolué finalement assez rapidement vers des missions de formation préférant la transmission des savoirs et des compétences à des interventions médicales ponctuelles parfois sans lendemain. Cette orientation majeure nous a amenés à être au plus près des problèmes rencontrés dans les centres de santé et dans les hôpitaux de district. D'où la nécessité d'aider ces derniers dans la résolution de leurs problèmes d'environnement et plus particulièrement la question de l'accès à l'eau.

Nous pouvons affirmer que la finalité de l'association repose sur deux axes bien définis par la nouvelle rédaction de l'article 2 de nos statuts : *à savoir l'accompagnement médical des personnels de santé et la prise en compte de l'environnement des populations.*

Ce travail important et constant a été réalisé grâce à une disponibilité sans faille de plusieurs membres du conseil d'administration qui méritent aussi d'être remerciés.

L'association est devenue complexe dans son administration, dans sa gestion et dans sa communication. Sans vouloir être péjoratif l'association ne peut pas se gérer comme une association de quartier. Elle exige de plus en plus de compétences en termes de droit, de management, de gestion de projets et de communication. En même temps, elle doit pouvoir conserver cette forme de militance qu'est le bénévolat.

Nous devons donc nous pencher sur la forme de gouvernance la plus appropriée pour poursuivre nos actions. Chacun d'entre nous doit pouvoir se poser la question sur la place qu'il souhaite occuper au sein de l'association et au sein du conseil d'administration. En tant que bénévole, que puis-je donner à Peuples et Montagnes du Mékong ? Quels savoirs faire, quelles compétences, quelles disponibilités puis-je apporter ? Comment pouvons-nous capitaliser toutes ces richesses entre nous ?

Toutes ces questions demandent des réponses où chacun peut véritablement trouver sa place. Pour moi, cela passe par deux axes de travail qu'il me paraît intéressant de mettre en perspective.

Le premier axe est bien entendu celui de la formation individuelle de chacun. Je crois pertinemment à la nécessité d'accepter de se former. C'est particulièrement vrai pour les membres du conseil d'administration qui par leur fonction, sont en situation d'avoir à prendre des décisions. Les propositions de formation ne manquent pas et il est facile de s'y inscrire. On peut citer des thèmes comme le droit, la gestion de projet (il serait bon d'être plusieurs à avoir la capacité de rédiger des projets), la gestion plus spécifique de maîtrise de chantiers, la prospective (c'est-à-dire notre capacité à penser l'association sur plusieurs années), la comptabilité et bien sûr la communication qui reste vitale. Chaque thème par sa diversité permet de choisir en fonction de ses préférences. Il y a donc de la place pour tout le monde.

Le deuxième axe est celui du management, de la façon de conduire l'association et des processus décisionnels. Les nombreuses sollicitations administratives ou techniques que nous pouvons recevoir, la nécessité de répondre parfois dans l'urgence, les impondérables qui ne manquent pas de se présenter pratiquement à chaque mission, nous mettent dans l'obligation d'avoir une chaîne décisionnelle réactive, compétente et efficace. Aussi je préconise que cela puisse passer par un bureau renforcé en capacité de traiter l'ensemble des dossiers ce qui suppose évidemment une certaine disponibilité. Ce bureau devra se fixer des règles de fonctionnement où seront précisées les fonctions particulières de Président, de Secrétaire et de Trésorier qui devront être mieux comprises pour éviter d'éventuelles incompréhensions.

Ce sont des fonctions politiques sensibles qui ne peuvent pas être confondues avec la fonction de simple membre. Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet. Il peut être remplacé à certaines conditions par le vice-président. Il a qualité pour représenter l'association en justice. Le secrétaire est responsable de la gestion administrative de l'association et le trésorier est responsable de la gestion comptable. Cela pourrait d'ailleurs donner naissance à un règlement intérieur.

L'augmentation du nombre de nos missions au Laos pose aussi un autre problème, celui de la disponibilité. Trop peu de personnes accompagnent les missions dans leur logistique et leur organisation. Les volontaires des services civiques font leur part du travail mais n'ont pas la capacité à se situer en position décisionnelle. Cette responsabilité devrait être mieux partagée et suppose qu'à chaque mission soit attachée un chef de mission.

Vous l'avez compris un gros travail de réorganisation me paraît nécessaire. Il ne peut se définir que collectivement dans le respect des valeurs qui nous ont fondées et dans la conviction que notre modèle d'organisation reste au service de notre projet et pas son contraire.

Nous allons procéder dans quelques instants à l'élection pour 3 ans de notre nouveau conseil d'administration. A ce propos, je souhaite que se présentent de nouvelles candidatures et que nous fassions si possible, une place plus grande aux jeunes.

Pour ma part, j'ai exercé la fonction de Président depuis pratiquement la création de l'association et je souhaite pouvoir être remplacé. Cela fait maintenant au moins deux ans que j'exprime formellement ce souhait. Je sais que c'est une succession qui n'est pas facile mais je la pense cependant nécessaire. Pour autant, je souhaite rester membre du conseil d'administration et je suis tout à fait prêt à aider et à soutenir le futur président dans la mesure où il accepterait mon soutien.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Michel COURTOIS
Président
10 juin 2023